Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 75 (1948)

Heft: 8

Artikel: Le pêcheur en eau... trouble

Autor: Molles, G. / Molles, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-226570

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Et voilà, me dit mon ami, il faudra lui trouver un autre coussin, à ce coquin-là.

Ce coquin de Turco avait son idée certainement en ne donnant pas signe de vie. — Paix à ses cendres, n'en disons pas de mal. Après tout, c'était un chien de chasse. Irions-nous lui reprocher de chasser... pour lui?

Le Pêcheur en Eau... Trouble

En haut, Les Vaux, avec ses sous-bois, ses coins à morilles et ses odeurs de conifères; au milieu, le Moulin, moderne, affreux, vert-mal-défini, bloquant le paysage quand on est à son pied... en bas, le village. De haut en bas, en passant par le Moulin vert-mal-défini, et ceci tout au long: la Lembaz.

A un bout du village, Riquet ; à l'autre : le Café du Coin ; au haut d'une pente : la Gendarmerie. Tout ça quelque part dans la Broye.

Une de ces toute vieille rivalité « bournait » depuis longtemps, d'une part Riquet et le ruisseau, et de l'autre Riquet et la Gendarmerie; Riquet prétendait que le poisson que trimbalait le ruisseau ne devait pas y rester éternellement, et le gendarme n'était de son avis que lorsque pour le prendre au dit ruisseau, on se servait d'engins réglementaires dans des périodes de l'année bien déterminées et en tout cas pas de ses deux mains. La Lembaz, elle, de son côté, soufflait sur le feu, elle trimbalait le plus de poissons possible et des tout gros, à une époque où la pêche est strictement fermée, même avec des engins réglementaires.

Riquet rongeait son frein... ses deux mains maigres rebouillaient dans ses poches de pantalon le bout de ficelle, le vaste mouchoir, le couteau militaire, de la menue monnaie, deux cuillers à truites aux hameçons cassés, environ 50 grammes de plombs fendus, deux boîtes à vers de bois, vides, un paquet de Burrus, une vieille pipe et une médaille de St-Christophe...

Les mains de Riquet étaient de terribles engins de pêche... Le gendarme louchait souvent sur les mains de Riquet.

Le ruisseau, malgré son murmure tranquille et endormeur, malgré ses saules poétiques, malgré sa jolie facon de dérouler son ruban argenté à travers vaux et campagnes, le ruisseau monta le coup... tout simplement, il se mit à trimbaler une truite, mais alors quelle truite! Noire dessus, dorée dessous, des points rouges comme des signaux de tramways, une vraie deux kilos sur la balance, c'est celui qui l'a mangée qui me l'a dit, c'est vous dire si c'est sûr... Riquet a sorti les mains de ses poches... la truite a volé sur un tas de sciure, fait quelques bonds, puis ne bougea plus, histoire, sans doute, de voir ce qui allait se passer. Riquet a remis ses mains dans ses poches et recommença à triturer son petit bazar portatif... La Lembaz ne fit semblant de rien et continua de dérouler son ruban argenté en un murmure tranquille et endormeur.

Riquet, une heure plus tard, estimant le gendarme à sa gendarmerie, rêvant à la capture de sinistres bandits, Riquet revint chercher sa truite. Elle n'y était plus, celui qui l'a mangée, et qui me l'a dit, avait vu le manège et, estimant que la sciure n'est rien de bien pour une truite, l'a mise dans sa poêle.

Riquet, furieux, alla au Café du Coin noyer sa rage; il la noya trop, et lui, le taciturne, devint loquace... trop loquace. Il discute à cette heure avec le gendarme qui a sorti son calepin, don de l'Etat, et ils n'ont pas l'air d'accord...

La Lembaz, elle, depuis les Vaux jusqu'à la Broye en passant par le Moulin vert-mal-défini, et le village, continue à dérouler son ruban d'argent et son murmure tranquille et endormeur qui ressemble diablement à un petit rire moqueur.

> Le fusil à deux coups : G. et J. Molles.

LOTERIE ROMANDE

Tirage : **8 mai**